

COUPON A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 3 MAI 2019

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le JEUDI 2 MAI 2019 de 8h30 à 9h00

Mois de MAI 2019
Exemplaire famille

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31						
Classe																										
Cantine			F											Sortie GS-CP												
TAP ou sieste			È																							
Garderie Matin			R																							
Garderie Soir			I																							
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			É																							



Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE avant le VENDREDI 3 MAI 2019 accompagné du règlement

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31						
Classe																										
Cantine														Sortie GS-CP												
TAP ou sieste																										
Garderie Matin																										
Garderie Soir																										
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																										

Mois de MAI 2019

Nombre de repas x 3,31 euros =

Régularisation de repas :

COUPON A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 3 MAI 2019

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le JEUDI 2 MAI 2019 de 8h30 à 9h00

Mois de MAI 2019 Exemplaire famille

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Classe																				
Cantine			F																	
TAP ou sieste			É																	
Garderie Matin			R																	
Garderie Soir			I																	
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			É																	
										Sortie PS-MS										

Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE avant le VENDREDI 3 MAI 2019 accompagné du règlement

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Classe																				
Cantine			F																	
TAP ou sieste			É																	
Garderie Matin			R																	
Garderie Soir			I																	
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			É																	
										Sortie PS-MS										

Mois de MAI 2019

Nombre de repas x 3,31 euros =

Régularisation de repas :

COUPON A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 3 MAI 2019

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le JEUDI 2 MAI 2019 de 8h30 à 9h00

Mois de MAI 2019 Exemplaire famille

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31			
Classe																							
Cantine				Sortie CE1-CE2																			
TAP ou sieste			F																				
Garderie Matin			É																				
Garderie Soir			R																				
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			I																				
			É																				

Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE avant le VENDREDI 3 MAI 2019 accompagné du règlement

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31			
Classe																							
Cantine				Sortie CE1-CE2																			
TAP ou sieste			F																				
Garderie Matin			É																				
Garderie Soir			R																				
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			I																				
			É																				

Mois de MAI 2019

Nombre de repas x 3,31 euros =

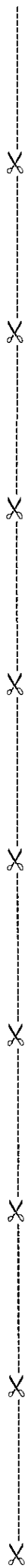
Régularisation de repas :

COUPON A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 3 MAI 2019

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le JEUDEI 2 MAI 2019 de 8h30 à 9h00

Mois de MAI 2019
Exemplaire famille

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Classe																				
Cantine			F																F	
TAP ou sieste			E																E	
Garderie Matin			R																R	
Garderie Soir			I																I	
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30			E																E	
			Sortie CM1-CM2																	
			Sortie CM1-CM2																	



Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE avant le VENDREDI 3 MAI 2019 accompagné du règlement

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Classe																				
Cantine																				
TAP ou sieste																				
Garderie Matin																				
Garderie Soir																				
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																				
			Sortie CM1-CM2																	
			Sortie CM1-CM2																	

Mois de MAI 2019
Nombre de repas x 3,31 euros =
Régularisation de repas :